

PROSP'AIR

« Prospector pour une agriculture innovante et respectueuse de la qualité de l'air »

Le 22 mai, à 15h30, nous vous invitons à la signature de la convention de partenariat du projet PROSP'AIR.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans leur démarche volontaire d'amélioration de la qualité de l'air.

Les signataires :

- **Jean-Luc PELLETIER**, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
- **Jean-François HUSSON**, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, Président du Scot sud 54 et d'ATMO Grand Est
- **Jean-Luc SAUBLET**, Directeur Régional Délégué, ADEME Grand Est
- **Antoine HENRION**, Vice-président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est, référent national pour la qualité de l'air à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- **Gérard RENOUARD**, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-Et-Moselle
- **Laurent ROUYER**, Vice-président de la Chambre Départementale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle
- **Stéphane PEULTIER**, élu à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et agriculteur sur le territoire du Scot sud 54

A propos de Prosp'air :

PROSP'AIR est un projet à destination des agriculteurs et vise à diffuser auprès de ces derniers les bonnes pratiques qui permettent de concilier efficacité économique et bienfaits pour l'air.

D'une durée de 18 mois, il va prendre place sur le territoire du Scot Sud 54.

En effet, PROSP'AIR a l'ambition de sensibiliser les agriculteurs du territoire, d'appréhender leur perception de la thématique, pour à terme former un groupe d'agriculteurs motivés par le sujet. En parallèle, PROSP'AIR a vocation à sensibiliser les acteurs institutionnels et la population du territoire aux enjeux de la qualité de l'air et aux actions à entreprendre pour sa préservation.

L'ambition finale du projet PROSP'AIR est d'impulser une dynamique sur le secteur du Scot Sud 54 qui pourra s'étendre à d'autres territoires.

Ce projet dispose d'un budget de **83 000 euros, financé à 70%** par l'ADEME.

PROSP'AIR, la réponse à l'appel à projet AACT-AIR 2016 de l'ADEME

Le projet s'inscrit dans l'appel à projet 2016 du programme d'aide à l'action des collectivités territoriales et locales en faveur de la qualité de l'air (AACT-AIR). Il a été lancé en 2013 et mis en œuvre par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Il vise à encourager les collectivités territoriales et locales à agir dans la mise en œuvre d'action ou expérimentations innovantes qui concourent à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur.

Chiffres clés :

Le projet concerne :

- un bassin de 561 000 habitants, en 2017
- 13 EPCI
- 1 500 exploitations sur ce territoire
- 4 lycées agricoles et centres de formation

Informations pratiques :

Rendez-vous le 22 mai à 15 heures 30

Adresse :

GAEC des Acajous

Rue d'Autrey, 54160 Pierreville